

## APRÈS LES INTEMPÉRIES

# La facture s'annonce salée

La région panse ses plaies après les intempéries de lundi. On ne compte plus les rivières qui sont sorties de leur lit, les arbres déracinés et les coulées de boues. Si Charmey a retrouvé son allure normale, Grandvillard mesure l'ampleur des dégâts causés par la Taouana, des dégâts qui se chiffrent en plusieurs centaines de milliers de francs.



C. Dutôt

A Grandvillard, la Taouana a ouvert une large tranchée sur près de 200 mètres

■ Deux jours après la crue de la Taouana, le village de Grandvillard se remet de ses émotions. Par grappes, les habitants venaient encore constater mercredi les dégâts que la rivière qui traverse la localité a occasionnés sur le haut du village, en contrebas de la scierie. Sur près de 200 mètres, le lit a été éventré pour s'élargir d'une trentaine de mètres. Une large tranchée où se mélangent les tas de cailloux, les blocs roulés par le courant, les troncs et les racines échoués, des conduites d'épuration éventrées, celles de l'électricité et du téléphone flottant sur des monceaux de graviers. Grandvillard n'avait pas connu pareil désastre depuis juillet

1975, date de la dernière grosse crue de la Taouana qui avait causé de semblables dégâts un peu en amont.

Mercredi, «la situation était sous contrôle» selon le capitaine des pompiers de Bas-Intyamou, Francis Grandjean, qui a conduit l'intervention dès lundi en début d'après-midi, lorsque sont apparus les premiers signes de crue. Mardi soir, les rives étaient sécurisées: 120 t de blocs de pierre ont été transportées.

«Par chance, nous n'avons pas été pris au dépourvu, affirme le syndic Pascal Moënnat. Les employés communaux nous avaient signalé dès le matin la montée des eaux, et dès 14 h, le dispositif de surveillance était en place, soutenu par un

agent de la Police cantonale. Notre chance est d'avoir pris de bonnes mesures de précautions».

Lorsque, dès 16 h, les eaux déboulaient à une allure folle et débordaient de toutes parts, la grande crainte était que des bouchons ne se forment devant les nombreux ponts et au-dessus de la cascade. Pour vérifier la situation, un pompier est descendu de 40 mètres en rappel. Un autre, suspendu à la griffe d'un trax, a tronçonné des arbres. Pour le capitaine Grandjean, l'évacuation du village aurait été nécessaire si un bouchon s'était constitué en amont de la cascade. Par précaution, les habitants de plusieurs maisons situées à aval de l'école ont été avertis d'une telle éventualité, qui ne s'est pas révélée nécessaire. Entre 17 h et 20 h, la crue a atteint son paroxysme, emportant tout sur son passage, y compris des machines agricoles. Alors qu'une passerelle était enlevée juste avant qu'elle ne soit happée par les flots. La grange des frères Jaquet l'a échappé belle: les eaux se sont arrêtées à moins d'un mètre.

L'intervention de quatre machines a été nécessaire. C'est seulement à partir de 20 h qu'elles ont pu tenter de recréer son lit. Elles ont œuvré jusque vers 3 h du matin. Mardi, les services de l'Etat sont venus constater les dégâts. Seule la région de la Grotte reste fermée au public. Selon le syndic de Grandvillard, l'ardoise de cette catastrophe sera salée. Car il s'agit de réparer la zone sinistrée, mais aussi de curer le ruisseau et de refaire une partie des endiguements. Impossible d'avancer un chiffre pour l'heure, mais la facture se montera à plusieurs centaines de milliers de francs.

restés dans le lit de la rivière, note Alexandre Chappalloy, surveillant de la faune. Certains ont peut-être été assommés par les débris transportés par le cours d'eau, mais ce n'est pas catastrophique.»

Du côté de Gruyère Energie, on annonce que le captage du Pont du Roc a retrouvé sa fonction lundi déjà. «L'eau a été renouvelée deux fois et évacuée dans la Jogne, avant de rejoindre le réseau», indique le directeur Gérard Brulhart.

La situation était aussi chaotique entre La Villette et Bellegarde. Des glissements de terrain ont coupé des routes de montagne. Une vingtaine de pompiers se sont affairés afin de protéger les habitations des débordements des ruisseaux, à l'aide de sacs de sable. Ils ont été libérés mardi vers 18 h, indique le commandant du feu Thomas Buchs.

SR

## Gros dégâts à la Maigrauge

La situation redevient progressivement normale dans le reste du canton. En Basse-Ville de Fribourg, le niveau de la Sarine a fortement baissé, jusqu'à retrouver un niveau normal hier. La rivière a débordé à plusieurs endroits lundi, engendrant notamment l'évacuation de trois entreprises dans la zone de la Pisciculture.

Selon un communiqué, les Entreprises électriques fribourgeoises (EEF) déplorent plusieurs centaines de milliers de francs de dégâts sur leurs installations de la Maigrauge. Sur la rive droite, la route d'accès aux installations a été démolie et les champs endommagés. Les flots ont également emporté la passerelle qui menait au chemin Ritter.

Pierre Ecoffey, directeur de l'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments, estime les dégâts à environ un million de francs, dont la moitié pour la Singine. Environ 70 bâtiments ont été endommagés dans le canton. Par ailleurs, la cellule de crise mise sur pied par les autorités cantonales a été dissoute mardi en début d'après-midi, a communiqué la Police cantonale. Les promenades sur les bords de la Sarine restent cependant déconseillées pour l'instant. Les berges ont en effet été affaiblies.

Dans le reste de la Suisse, les intempéries de ces derniers jours ont fait au moins quatre morts, deux disparues et les personnes évacuées se comptent par milliers dans le centre de la Suisse. La station d'Engelberg (OW), où se trouvent 1500 touristes, pourrait rester coupée du monde pendant des semaines.

ATS-GRU

Chaîne du bonheur:  
10-15000-6 (Intempéries en Suisse)

Qui va la payer? Pascal Moënnat: «Il est d'usage que la Confédération (40%) et le canton (30%) prennent en charge une grande partie des coûts. Le solde revenant à la commune.» Actuellement, l'estimation des dégâts est en cours.

## Route rouverte

Dans les alpages et les forêts au-dessus de Grandvillard, le garde forestier du secteur de Bas-Intyamou, Alex Beaud, ne compte plus les ruisseaux sortis de leur lit, les glissements de terrain et les arbres déracinés. Plusieurs routes alpêtres sont actuellement déblayées. «Je n'ai jamais vu de tels dégâts», se désole le forestier actif depuis vingt ans dans la région. La route des Teys, qui conduit à Bounavaux, est à nouveau praticable, mais la Police cantonale conseille de n'emprunter ce tronçon qu'en cas de nécessité.

PB

## QUESTIONS D'ACTUALITÉ

### «C'est comme s'il n'y avait pas de barrage»



A la suite des intempéries de lundi, Alain Sapin, directeur de la production d'énergie auprès des Entreprises électriques fribourgeoises, revient sur le rôle

joué par cette institution durant les événements.

– Une cellule de crise a été mise en place lundi matin au sein de votre entreprise. Quelle était sa fonction?

Toutes les mesures possibles sur le terrain avaient déjà été mises en œuvre. Les services de police et du feu avaient été alertés. En fait, le rôle essentiel de notre cellule de crise se situe au niveau de la communication et de la coordination avec les opérateurs, notamment avec les intervenants extérieurs. Elle s'assure que les contacts sont bien établis avec les autorités bernoises. Et notre cellule a été à la base de la cellule de crise cantonale qui s'est formée dans l'après-midi.

– A quel moment l'alarme a-t-elle été donnée?

Il n'y a pas eu d'alarme proprement dite. En fait, nos déversements préventifs ont été déclenchés par une augmentation anormale des débits à Montsalvens, dimanche en fin de journée. A ce moment-là, la Sarine ne présentait aucun signe particulier. Le centre de conduite a néanmoins procédé à des déversements préventifs pour amortir la crue, en commençant par Montsalvens, vers minuit, et Rossinière, à 1 h, jusqu'à Schiffenen. Nous avions pourtant encore une réserve de 60 centimètres dans le lac de la Gruyère.

– Une réserve qui paraît bien mince. Votre concession ne vous oblige-t-elle pas à garder certaines limites permettant de faire tampon en cas d'orages importants?

Non, notre concession ne fixe que les valeurs des débits de restitution. Si nous gardons une certaine réserve, c'est par souci de sécurité pour les personnes et les biens, sans obligation. Le barrage de Rossens a été construit pour permettre d'accumuler l'eau durant l'été, afin que nous puissions turbiner pendant les mois hivernaux lorsque les débits sont réduits. Il est donc logique que le lac soit plein en cette période.

– Une réserve plus grande dans le lac de la Gruyère aurait-elle pu éviter une partie de la catastrophe?

Même si nous avions laissé un mètre de plus, cela n'aurait fait que différer de quatre heures les déversements. Le résultat aurait été le même. Une fois la cote maximale atteinte dans nos lacs, nous devons relâcher autant d'eau qu'il en entre. A ce moment-là, la situation est identique à ce qu'elle serait s'il n'y avait pas de barrage. Et quand 680 m<sup>3</sup>/seconde s'écoulent à Rossens, c'est dix fois le débit que nous pouvons turbiner...

A l'heure actuelle (n.d.l.r. mercredi 16 h), 20 m<sup>3</sup>/seconde s'écoulent encore à Rossens, où les apports sont encore supérieurs à ce qu'on peut turbiner. Mais la situation n'est pas vraiment revenue à la normale puisque tous les lacs sont pleins. Il faut recréer une réserve tampon dans le lac de la Gruyère.

Propos recueillis par  
Sophie Roulin

## A la Jogne, on souffle

■ Depuis lundi soir, la situation est maîtrisée dans la vallée de la Jogne. La trentaine de pompiers mobilisés à la Tzintre ont été libérés vers 23 h. «La décrue s'est amorcée vers 16 h», précise Willy Buchmann, commandant du Service du feu. Les habitants évacués ont ainsi pu regagner leur domicile. Mardi matin, les employés qui avaient dû quitter leur poste de travail lundi ont pu rejoindre les deux entreprises établies dans ce secteur.

«La situation s'est détendue», résume le syndic de Charmey Jean-Pierre Thürler. Impossible cependant de chiffrer les dégâts pour l'instant. Une remise en état de certaines berges et des endiguements est aussi à envisager. «Nous devons évaluer la casse et les travaux à effectuer.» Difficile également d'estimer l'impact sur la vie animale. «Les poissons sont probablement

PUBLICITÉ

## Le 25 septembre: NON à la libéralisation du jeu!

Les personnalités et associations suivantes disent NON à la libéralisation excessive du jeu au détriment de nombreuses associations sportives, culturelles et sociales soutenues par les loteries publiques:

(suite de l'annonce du 16 août)

... Erwin Jutzet, conseiller national (PS), Patrice Longchamp, député (PDC), André Masset, député (PDC), Yves Menoud, député (PDC), Françoise Morel, députée (PS), Christa Mutter, coprésidente des Verts Fribourg, André Ntashmaje, député (PS), Louis-Marc Perroud, député (PS), Huguette Plantini, députée (PS), Valérie Piller, députée (PS), Pro Fribourg, Martine Remy, députée (PS), Benoît Rey, député (PCS), Jean-Luc Rime, président Pro Fribourg, Felix Rime, député (PS), Antoinette Romanens, députée (PS), François Roubaty, député (PS), Pierre Roulin, député (PDC), Christine Schneuwly, députée (PDC), Jean-François Steiert, député (PS), Pierre Tercier, président du Festival international des Musiques Sacrées, René Thomet, député (PS) La Tuile, Thierry Ulrich, directeur La Belle Etoile Châtel-St-Denis, Marie-Thérèse Weber-Gobet, députée (PCS), Philippe Wandeler, François Weissbaum, député (Ouverture), Hubert Zurkinden, député (Verts).

Pour en savoir plus: [www.lesjeuxnesontpasfaits.ch](http://www.lesjeuxnesontpasfaits.ch)



«Dites oui et 200 travailleurs vous diront merci!»

Carole Boutelout  
restaurant Le Sapin, Charmey

LE 25 SEPTEMBRE À LA  
RÉVISION DE LA LOI SUR  
LES APPAREILS DE JEU  
ET LES SALONS DE JEU